Extrait du SNUipp-FSU 65

https://65.snuipp.fr

Projet EPEP : les organisations refusent de siéger au Conseil Supérieur de l'Education

- ARCHIVES - année

Actualités - Agenda - Luttes en cours EN - Direction et fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2007

SNUipp-FSU 65

Copyright © SNUipp-FSU 65

L'ensemble des organisations siégeant au CSE (syndicats, parents d'élèves, associations) ont élaboré une déclaration commune et ont quitté la séance.

Conseil Supérieur de l'Education du 25 janvier

La quasi-totalité des organisations représentant les parents d'élèves et les enseignants ont demandé lors de la commission spécialisée « écoles » au Ministère de l'Education Nationale de retirer de l'ordre du jour du CSE du 25 janvier l'examen du projet de décret autorisant la création d'Etablissement Publics d'Enseignement Primaire (EPEP). En effet, ce projet implique un bouleversement de l'organisation de l'Ecole et de ses rapports avec les collectivités territoriales et l'Education Nationale. Si nos organisations sont favorables à une large réflexion sur l'organisation, le fonctionnement des écoles et la direction d'école, elles estiment que toute modification profonde ne peut intervenir qu'après avoir pris le temps d'un large débat et en tenant compte des avis des élus, des parents, des enseignants et plus généralement de l'ensemble des citoyens : l'Ecole est le bien de tous. Le projet actuel ne clarifie pas le fonctionnement administratif et financier de l'école primaire, il ne s'appuie sur aucune proposition d'évolution qui favorise la réussite de tous les élèves. Il remet en cause l'indépendance pédagogique dont doivent disposer les équipes. Il ne prend aucunement en compte la réalité du développement des projets éducatifs territoriaux et leurs conséquences. Il soulève de multiples questions : que deviendront le conseil d'école, le conseil des maîtres ? L'empilement, le manque de lisibilité et la complexité des structures nouvelles risquent d'aboutir à un accroissement de la charge de travail des enseignants, tandis que la composition du conseil d'administration réduit la représentation des parents d'élèves et des enseignants au minimum. Les organisations signataires considèrent que plusieurs dispositions contenues dans ce projet sont une source de conflits. Elles tiennent à rappeler la nécessité d'un véritable dialogue social sur ce dossier. Le Ministère fait le choix d'agir dans la précipitation en maintenant l'examen de ce point à l'ordre du jour de ce CSE. Pour toutes ces raisons, les organisations signataires ne siègeront pas au CSE et elles renouvellent solennellement leur demande de voir organiser une véritable concertation impliquant tous les acteurs concernés.

Paris, le 25 janvier 2007

FCPE, PEEP, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT,UNSA-EDUCATION, FSU, SNPDEN, A&I, SIEN, FEP-CFDT, CFDT, UNSEN-CGT, UNAF, FO, LIGUE de l'ENSEIGNEMENT, JPA, UNEF, SUD, UNL.

Copyright © SNUipp-FSU 65